

INTERVENTION DE CLOTURE DES ETATS GENERAUX
MONSIEUR BRUNO DURIEUX
Le 22 mai 2008

L'exercice qui m'attend est difficile mais agréable ; l'agréable c'est d'accueillir sept institutions qui oeuvrent au soutien du commerce extérieur et à l'accompagnement de nos entreprises à l'international ; qui conseillent les gouvernements pour la conception et la mise en œuvre de la politique du commerce extérieur. Il est rare, sinon exceptionnel, que nous nous retrouvions ainsi, réunis tous au même moment, au même endroit, pour discuter du même sujet : le commerce extérieur. Je vous remercie infiniment d'avoir répondu à notre invitation.

Un souvenir personnel me vient à l'esprit. Membre du cabinet de Raymond Barre, qui était alors ministre du commerce extérieur, je me rappelle avoir écrit mon premier discours sur les PME. J'avais consulté le lointain prédécesseur de Jean-François Roubaud et lui avais posé une série de questions, auxquelles il m'avait répondu en substance : « vous êtes vraiment gentil de vous occuper des PME, mais l'international, ouh la la, prudence ! » A l'époque, on était relativement peu mobilisés par l'international. Raymond Barre se déclarait « vox clamantis in deserto » ! Depuis, tout a fondamentalement changé, heureusement ! Notre problème n'est plus aujourd'hui un problème de mobilisation, mais on l'a vu un problème de coordination, d'harmonisation, de cohérence, de combinaison des initiatives, des interventions, des moyens pour atteindre la meilleure efficacité possible. Notre réunion, ici, est donc à mes yeux extrêmement importante pour ce qu'elle exprime comme volonté d'œuvrer ensemble de manière ordonnée et coordonnée. D'ailleurs, ce matin même, Anne-Marie Idrac nous y a invité ! Ce n'est pas ce qu'il y a de plus facile, mais il est clair que nous avons tous cette volonté.

*

* * *

La difficulté de ma tâche, c'est de tenter une synthèse de cette première journée particulièrement riche. Je vais me limiter à quelques idées fortes.

La première : la croissance et le revenu en France se jouent sur la capacité pour nos entreprises (c'est d'elles que viennent la croissance et le revenu !) à s'imposer dans le monde comme des acteurs globaux ; non seulement comme exportateurs, mais aussi comme investisseurs et acteurs globaux au sens le plus large du terme. Et je note que l'acteur global ne doit pas être seulement la grande entreprise ; l'acteur global doit être aussi la PME ; et même, dans certains cas, la TPE dont le marché est d'emblée mondial : un client en Californie, un client à Varsovie, un client à Paris... J'insiste sur ce point : l'internationalisation, la globalisation, la mondialisation, sont l'affaire de toutes les catégories d'entreprises et les concernent toutes.

La deuxième idée est un constat que j'ai déjà évoqué dans mon introduction : les entreprises françaises engagées à l'international réussissent. Les conseillers du commerce extérieurs basés à l'international sont bien placés pour le savoir. Je leur rends souvent visite, et suis régulièrement frappé de voir le dynamisme, les capacités d'innovation, les programmes d'investissements, les projets à moyen ou long terme, bref, l'ambition et les succès des entreprises françaises à l'international. Le contraste est net avec cette autre vérité qu'est le commerce extérieur de la France déficitaire de quarante milliards d'euros.

On voit d'un côté un monde d'entreprises françaises dynamiques, qui n'a pas de complexe, qui réussit, qui maîtrise les technologies, qui dispose des capacités et des process industriels, des meilleures pratiques du management, et de l'autre des échanges commerciaux depuis l'hexagone, qui peinent à s'équilibrer. On a dit ce matin qu'il ne fallait plus se contenter d'examiner notre commerce extérieur et nos parts de marché ; C'est parfaitement exact : il faut aussi s'intéresser aux parts de marché des entreprises françaises qui opèrent de l'étranger

vers l'étranger. C'est là un nouveau champ d'investigation, qui nécessite d'élaborer de nouvelles données économiques.

Troisième idée à laquelle l'intervention de Pascal Lamy fait penser Il ne faut pas croire que le libre échange est un acquis irréversible. Le libre échange est une bataille de tous les jours. Si vous observez la campagne américaine et les arguments qui sont échangés entre les candidats vous ne pourrez pas ne pas remarquer quelques relents protectionnistes. Rappelons-nous aussi le succès d'EADS face à Boeing pour la livraison de ravitailleurs pour l'armée américaine et les attaques virulentes, d'inspiration manifestement protectionniste qu'il a suscité. Je ne prétendrai pas qu'en France, en grattant un peu la surface des choses, nous ne trouverions pas le même type de réaction ! Je le rappelle aux conseillers du commerce extérieur qui portent depuis 110 ans les valeurs du libre échange, celui-ci est un combat qui reste un combat d'actualité. La bataille à mener, comme nous l'a expliqué Pascal Lamy, tout à l'heure, pour faire aboutir le cycle de Doha en est une preuve claire.

Une quatrième idée, dans le sillage de la question du libre échange : elle a trait à la gouvernance mondiale évoquée par Claude Revel. Il est vrai que dans le mouvement de la globalisation dans lequel toutes les entreprises sont concrètement impliquées, dans ce mouvement qui découle directement de la progression du libre échange, se pose un problème de gouvernance. Les Etats perdent en effet du terrain au profit de mouvements économiques et financiers de plus en plus puissants et gigantesques. A côté de ces Etats qui étaient et qui sont encore chez eux des régulateurs, mais sur un champ de plus en plus étroit, on ne voit pas émerger les règles ou les institutions qui pourraient assurer la gouvernance mondiale pour canaliser sinon éviter les crises ou les déséquilibres globaux. Nous sommes attachés, nous français, en raison de notre culture à ce type de régulation institutionnelle. Mais, nos amis anglo-saxons sont, on le sait, beaucoup plus sceptiques.

*

* *

J'en arrive aux recommandations. Je distinguerai trois niveaux : celui des politiques structurelles, celui des politiques macro-économiques et de régulation et celui de la politique d'accompagnement de l'export.

Sur les politiques structurelles, je soulignerai un fait qui ressort très clairement des enquêtes que les conseillers du commerce extérieur ont réalisées : l'avantage compétitif du site France tient pour beaucoup à la qualité des infrastructures de transport et de communication, à son enseignement supérieur, pas forcément hélas à ses institutions de recherche, mais en tout cas à la qualité de l'encadrement supérieur, à la qualité et disponibilité de la main d'œuvre qualifiée. Nous nous devons de recommander que soient maintenus, préservés, développés, ces avantages comparatifs. Je voudrais également mentionner la politique des pôles de compétitivité qui se développe et qui est prometteuse. Leur dimension internationale a été, depuis l'origine, affirmée et voulue par les gouvernements qui les ont lancé. Je crois que nous avons tous à nous y retrouver, notamment parce que les pôles de compétitivité sont un exemple de coopération et de coordination entre les structures : territoires, entreprises, grands groupes et PME, universités, laboratoires ; tous échangent et travaillent ensemble. A ce sujet, je vous invite à rejoindre Philippe Blandinière, le 24 juin à Limoges, qui organise une rencontre européenne sur ce thème. J'ajoute que se trouve parmi nous Jean-Daniel Tordjman, que le gouvernement vient de nommer ambassadeur aux pôles de compétitivité et que je salue amicalement.

Au chapitre des politiques structurelles, je mentionnerai la question des structures sociales. C'est probablement le point le plus délicat compte tenu de l'histoire, de la sensibilité et des caractéristiques politiques et sociales françaises. Il est clair que ce qu'on appelle parfois « le modèle social français » s'apparente par divers aspects, à un désavantage comparatif

structurel. Les enquêtes que nous avons menées sont claires à cet égard ; et je crois pouvoir préciser que les conseillers sont des personnes qui réagissent indépendamment de tout préjugé ou a priori idéologiques. Nous avons, en particulier, un réel problème avec ce que quelques orateurs, ce matin, n'ont pas voulu nommer mais que je désignerai à mes risques et périls : les 35 heures. Il me semble que très peu nombreux sont les pays qui s'imposent une durée légale hebdomadaire moyenne du travail fixée par la loi. Notre réseau pourrait peut-être réaliser un benchmarking à ce sujet. Dans la grande généralité des pays, la durée du travail se fixe par contrat, au niveau de l'entreprise, entre les employeurs et les salariés. Le rôle de l'Etat, car l'Etat a un rôle à jouer dans la durée du travail, c'est de fixer les normes maximales sociales c'est-à-dire les durées de travail maximales selon les périodes des jours, de la semaine, du mois, de l'année, selon l'âge et les catégories de salariés, etc... l'Etat doit rester protecteur dans le domaine de la durée du travail mais il doit laisser le contrat fixer librement les horaires à l'intérieur des normes. C'est un problème mentionné par 75 % des conseillers du commerce extérieur !

Sur les politiques macro économiques, il apparaît clairement, et cela est nettement ressorti des interventions de ce matin, que les entreprises exportatrices ont un problème de coût, lié directement au problème des prélèvements obligatoires et, par conséquent, à celui du financement des déficits publics qu'ils soient sociaux ou budgétaires. Les déficits publics pèsent directement sur la compétitivité internationale de l'appareil productif. On parle de cotisations sociales ou de la fiscalité en terme de pouvoir d'achat, de niveau de prélèvement, mais on en parle plus rarement en terme d'élément structurant de la compétitivité. Les Allemands ont réglé leur problème de charges et de coûts, par une politique macroéconomique mise en œuvre par le gouvernement Schröder et qui a rendu un immense service rendu à l'Allemagne. Il a sensiblement réduit les dépenses, il a sensiblement réduit les charges et les coûts. Les Allemands ont ainsi gagné 15 % en coût relatif export comparé à nous en l'espace de 6 ans. Sur le plan macroéconomique nous devons soutenir les politiques qui tendent à réduire les charges quelle que soit l'origine de la dépense qui les génère. On trouve évidemment derrière cette question, celle de l'équilibre des régimes sociaux, assurance maladie et retraites notamment.

Je voudrais maintenant dire un mot sur les politiques d'accompagnement et de soutien des exportations. Le Président Bernardin a développé un point de vue que nous pouvons tous partager et que nos enquêtes tendent à confirmer : celui, en gros, d'un constat de relative satisfaction sur la politique de l'exportation. Si le crédit d'impôt export n'est ni convaincant ni très utilisé, l'ensemble du dispositif public et l'environnement général des entreprises exportatrices n'est pas jugé négativement. Il y a des points positifs et d'autres à améliorer. L'excellent jugement sur les VIE retient notre attention et illustre une disposition des plus prometteuses dans le dispositif public d'aide à l'export. Les VIE intéressent les PME et les jeunes. Le rapport est gagnant gagnant. Nous devons continuer à nous mobiliser sur les VIE. Le VIE Senior est un beau projet qu'il faut approfondir car il rentre dans un cadre très actuel et porteur. On voit trop souvent des cadres pleins d'expérience dans les entreprises qui pourrait la partager avec une, deux ou trois entreprises voisines. Il faut organiser cette belle idée.

Je voudrais saluer les Missions économiques et souligner le bon jugement que les CCEF portent sur elles. Nous sommes de ceux qui pensent qu'il faut préserver leurs moyens. Les CCE l'ont dit dans l'enquête, à 70 ou 80 % ; les missions économiques sont un lien utile et nécessaire pour développer, soutenir, accompagner les exportateurs. D'Ubifrance, nous pensons également du bien, et de la Coface aussi

Sur la question du parrainage des PME, les CCE sont très actifs mais ont du mal à le faire savoir. La commission parrainage présidée par Claude Bouty fait un travail très sérieux : 280 opérations de parrainages en 2007. Une de nos difficultés, pour déployer notre action, est, paradoxalement, de « recruter » des PME. Ainsi, lors de l'opération de Miami, où nous avons uni l'action des comités départementaux et des sections américaines avec l'aide des chambres de commerce, nous avons eu quelques difficultés à « recruter » les PME. Nous avons tous des efforts à faire, nous avons la conviction que c'est utile, nous en avons la volonté. Et nous souhaitons ainsi développer le portage en parallèle du parrainage, les deux concepts étant relativement proches.

Un mot de la question de la coordination : nous sommes nombreux à nous investir dans les actions de soutien au commerce extérieur ; nous menons souvent des opérations concertées ou communes. Nous avons chacun notre spécificité, notre valeur ajoutée. La spécificité des CCE est d'être présents dans le monde entier et d'offrir ainsi un réseau mondial de cadres dirigeants d'entreprises sur le terrain des affaires. Les chambres de commerce sont fortes de leurs implantations, de leurs moyens, la CGPME rassemble le monde des PME, cible centrale pour développer nos exportations. Ubifrance est le bras armé de l'Etat, le « vaisseau amiral ». L'Uccife est comme nous, un réseau mondial, mais organisé selon les principes des chambres de commerce. La Coface et Oseo sont des institutions financières très engagées sur le financement des exportations et des PME ; Le Medef International est principalement en charge de la relation des entreprises françaises avec les décideurs publics et privés dans le monde. Enfin, l'ACFCI fédère le réseau des chambres de commerce. Si nous parvenons à combiner ce que les uns et les autres peuvent apporter de mieux sans doubler et sans redondance, nous pourrions réellement progresser, notamment à l'échelon régional .

Je ne peux conclure sans évoquer le sujet très central du développement durable. J'attire simplement l'attention sur les conclusions de la commission, animée par notre collègue Max Vauthier, qui a beaucoup travaillé pour les Etats généraux, qui montre de manière convaincante que le développement durable est pour nous, Français, un avantage comparatif. Nous avons une excellente maîtrise des technologies, l'expérience de grands groupes internationalisés, souvent leaders mondiaux. C'est pour nous un atout que nous avons largement intérêt à jouer !

*
* *

Pour conclure, je voudrais à nouveau dire combien nous sommes heureux d'avoir rassemblé près de 800 CCE, pour ces premiers Etats Généraux, ainsi que tous nos partenaires. C'est pour nous un formidable encouragement.

C'est le constat qu'en France le débat public tend à « zapper » l'international, à « zapper » tout ce qui touche à la globalisation qui nous a décidés à organiser ces Etats Généraux. Nous sommes absolument convaincus qu'il n'y a pas d'autre issue pour la croissance, le niveau de vie, le pouvoir d'achat en France que de livrer et de remporter la bataille de l'international. Notre devoir est de convaincre nos interlocuteurs et l'opinion dans son ensemble que le cœur de l'enjeu, le cœur de l'avenir économique, de la puissance économique, du niveau de vie et de la prospérité de la France est l'international.

Merci de votre attention.

Bruno DURIEUX